



La 4^{ème} rencontre Internet Solidaire à Fontenay-sous-Bois

Synthèse des débats

Le 17 décembre 2013, la Maison du Citoyen s'est transformée en tiers-lieu éphémère pour accueillir la 4^{ème} rencontre de l'Internet solidaire à Fontenay-sous-Bois. L'édition 2013 aura compté 220 participants. Ce résultat, nous le devons à l'implication croissante des partenaires et acteurs de terrain, qui ont permis d'enrichir les contenus, d'analyser et de réinterroger les formats. En effet, chaque année, la rencontre Internet solidaire est un terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes d'animation d'ateliers, de participation contributive et co-créative. Il a été l'occasion de questionner les relations entre développement social et culture numérique.

Un café-débat au cœur de la ville

Dès l'ouverture de la journée, deux problématiques étaient au centre du débat :

- Quel est l'impact des Politiques de la Ville sur les quartiers ?
- Comment le numérique participe à la transformation des villes ?

1. L'impact des Politiques de la Ville

Jacques Donzelot, sociologue urbain

Jacques Donzelot souligne le déficit de citoyenneté dans ses trois déclinaisons :

- La **citoyenneté civile**, qui concerne l'art d'échanger et la liberté d'expression, légèrement compromise par ce qu'on appelle les *incivilités*, c'est-à-dire la perte d'un climat facilitant le « doux commerce ».
- La **citoyenneté politique**, c'est-à-dire le droit au suffrage universel généralisé, est quant à elle remise en cause par l'abstention, les émeutes et le vote populiste. Celui-ci refuse le principe même de la démocratie qui est la transaction (la fonction parlementaire est par excellence l'art d'opérer des transactions entre des camps opposés).
- La **citoyenneté sociale**, qui en principe assure une certaine protection, comme la stabilité des salaires, mais est aujourd'hui souvent réduite à un lot de consolation dans des situations d'exclusions durables. Ce devrait aussi être l'émancipation sociale par l'école, sauf que celle-ci devient souvent un processus d'humiliation par des

formes d'orientations impérieuses... Mais protection et émancipation sont des registres qui s'affrontent, notamment à l'Université.

En ce qui concerne les réponses apportées par la politique de la ville, Jacques Donzelot nous les présente à partir des critères politiques de gauche et droite.

De 1981 à 1995 : la Politique de la Ville de gauche parle d'égalité des territoires. Il s'agit de développer les territoires dits *défavorisés* afin que ceux-ci deviennent enfin aussi égaux que les autres, et de les développer en misant sur :

- les moyens des gens qui correspondent à la vie associative. Il faut alors développer le potentiel des gens par la vie associative dans la confrontation et l'aide mutuelle avec les enseignants, les familles, les bailleurs sociaux, la police...
- les moyens de l'Etat, surtout à partir de 1991 quand les émeutes reviennent, donnent plus de moyens dans les quartiers (plus d'enseignants, de policiers, plus d'emploi avec notamment les emplois jeunes, les emplois d'utilité sociale).

De 1995 jusqu'à la fin de Nicolas Sarkozy, la politique de droite ne joue pas la carte du territoire, mais celle du mouvement. Il s'agit alors de faire venir le marché dans les quartiers et d'en faire sortir les individus méritants. Comment ? En diminuant les charges sociales, fiscales pour le marché et en mettant en place un programme de rénovation urbaine en créant des accessions à la propriété. Pour les individus méritants, on parle alors de réussite éducative et d'internats d'excellence.

Quand on regarde tout ça avec un peu de recul, on constate que la gauche et la droite ne s'affrontent pas clairement. Il y a beaucoup de rhétorique en politique. Par exemple, sur la question de la réussite éducative : les internats d'excellence mis en place par la droite ont été baptisés internats de la réussite pour tous par la gauche.

Dans leur démarche dite de développement communautaire, de *community organizing*, ou d'*empowerment*, les Américains, eux, conjuguent les deux. Il s'agit alors d'enrichir les lieux où vivent les gens pauvres sur le plan urbain, celui des services, ou sur le plan social par l'emploi... de telle manière que ces lieux servent de tremplin pour aller vivre ailleurs. C'est ce qui se passe dans tous les pays de migration avec ce qu'on appelle les *quartiers tremplins*. Le terme signifie prendre de l'élan pour partir ailleurs, mais encore faut-il trouver cet élan et ne pas s'enliser...

En France, on parle d'émancipation et c'est ici le rôle de l'école qui est de *déconditionner* socialement les individus, c'est-à-dire les détacher de leur collectif d'appartenance pour qu'ils puissent réaliser leur vie individuelle.

Alors que dans la logique américaine, l'*empowerment* considère le collectif comme une ressource pour réaliser le rêve américain, celui de « faire du fric ». Ce n'est pas un rêve d'émancipation où l'on se libérerait de ses conditionnements sociaux.

Dans le *community organizing*, ce sont les autres qui m'aident. C'est une stratégie locale et communautaire où ceux qui réussissent s'en vont.

Comment conjuguer une ligne de la mobilisation des gens ? Comment le collectif peut-il devenir une force d'interpellation, de contact, de discussion avec les élus, les enseignants, les bailleurs sociaux plutôt que cette frilosité dans laquelle ils sont maintenus, ce désespoir

tranquille ? Comment *relier* ce sens du collectif, cette mobilisation au sens social avec la mobilité ? La mobilité implique des liens avec le dehors : avoir des contacts avec les opportunités urbaines, les services de prestige (universités, grandes écoles...), les spectacles, les lieux de formation...

On doit distinguer les *liens forts* (proches, communauté, famille) et les *liens faibles* (liens avec le dehors, qui ne vont pas de soi : il faut les créer). Internet est donc ici le moyen de potentialiser des stratégies qui donneraient corps à ces deux démarches, celles-ci devant être accompagnées au moins pendant un certain temps.

2. Le numérique, un possible vecteur de démocratisation de la transformation de la ville ?

Nancy Ottaviano, doctorante en aménagement et urbanisme

Actuellement, il existe de nombreux outils pour impliquer les citoyens dans les développements urbains, notamment pour faire de la cogestion. On pense à des applications comme Fixmystreet : <http://www.fixmystreet.com/> et Beecitiz : <http://www.beecitiz.com/>, qui a été déclinée par la ville de Paris avec l'application « Dans ma rue » : <https://teleservices.paris.fr/sira/jsp/site/Portal.jsp?page=formengine&form=signalement>

Nancy Ottaviano expose une expérimentation qui vise à impliquer les citoyens pour faire de la co-conception urbaine. C'est une tendance qui s'appelle l'urbanisme collaboratif. L'agence d'architecture UFO : http://urbanfab.org/index_fr.html vise à développer des outils pour les citoyens dans les projets de conception.

Un positionnement

Le projet est au cœur des professions de l'architecture. Ainsi, Nancy Ottaviano effectue une recherche embarquée pour voir comment les acteurs de la fabrication urbaine sont remis en jeu avec les technologies numériques. L'objectif de l'UFO est de participer à la création d'une intelligence collective et de profiter du numérique pour libérer la créativité et inventer ensemble. C'est la rhétorique du « Co ». L'UFO est une agence transdisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes, de développeurs et d'une sociologue. L'interface présentée est un outil tout nouveau dont le prototype a été présenté en 2011 à Futur en Seine. L'agence est labellisée par CapDigital et fait donc partie du milieu de l'innovation en Île-de-France. C'est en 2013 à Montpellier et à Evreux que le projet s'est concrétisé. L'interface prend pour cible un quartier qui est décrit selon trois points de vue photographiques en réalité augmentée développée sur Ipad. Sur cette interface, les usagers peuvent faire varier six critères avec des niveaux d'intensité de 1 à 5. L'ensemble aboutit à un système combinatoire permettant jusqu'à 15000 variations par point de vue. L'analyse des résultats passe par une logique statistique.

L'interface montre le quartier avec les trois points de vue photographiques. Quand l'utilisateur clique sur l'un des points de vue, il a accès à une vue qui représente le site dans son état existant sans critères. Il peut ensuite faire varier l'image selon les critères suivants : densité, nature, mobilité, vie de quartier, présence du numérique et créativité. Les choix des points de vue sont faits en collaboration avec les services de l'aménagement de Montpellier, mais l'interface est commanditée par les services du numérique.

Le protocole

A Montpellier, l'expérimentation a pris un tournant significatif puisque deux ateliers ont été organisés avec les habitants. Pour impliquer ceux-ci, le dispositif numérique a nécessité plusieurs rencontres en présentiel.

Le premier atelier avait pour objectif de mettre en partage la conception avec un outil emblématique chez les architectes : le rouleau de calque. Les habitants devaient appliquer un calque sur la vue photographique et dessiner leur proposition pour leur quartier. Ensuite, l'agence a récupéré les calques pour transcrire ce que les habitants avaient fait. Les habitants ont souvent rusé en utilisant l'écrit plutôt que le dessin. Or, passer de l'écrit au dessin pose la question de l'interprétation...

Lors du deuxième atelier, toutes les retranscriptions avaient été faites à la palette graphique. Il s'agit donc là encore de dessin libre à la main revu par ordinateur, qui permet ensuite une déclinaison combinatoire. Les usagers ont pu faire varier les critères pour amender les propositions. De la réalité augmentée, on est ensuite passé au photoréalisme pour faire apparaître et disparaître les éléments sur les images.

Le troisième temps a duré une semaine. Les médiateurs sont allés à la rencontre des personnes dans le quartier pour leur faire manipuler l'interface. A l'initiative d'une habitante, la concertation a aussi été menée à l'intérieur de l'école primaire du quartier. Les enfants, qui sont rarement consultés, ont ici été force de proposition pour dessiner sur les images et certaines de leurs propositions ont été intégrées. Pendant cette semaine, les médiateurs étaient présents dans les ateliers et pendant les temps de manipulation de l'interface. La figure du médiateur est extrêmement importante pour l'accompagnement. En fin de manipulation, les habitants pouvaient poster un commentaire.

L'un des enjeux pour la mairie comme pour les habitants était de faire comprendre la fabrication de la ville en donnant une idée du coût potentiel de l'opération. Concrètement, c'est une équation schématique mise en place par un algorithme pour savoir quel est l'équilibrage entre la valorisation du foncier et l'aménagement d'espace public ou d'équipement. C'est une des problématiques auxquelles les collectivités territoriales sont confrontées. Ceux qui avaient manipulé l'interface avaient le souci de maîtriser leur budget afin d'aboutir à un bilan réaliste : chacun pouvait voir ensuite où il se situe dans l'ensemble des choix réalisés par les autres utilisateurs.

Quand l'ensemble du processus est validé, l'image devient une donnée. Derrière cette interface, il y a un tableur qui est mis à disposition en open data. C'est-à-dire que quiconque en fait la demande peut y avoir accès gratuitement. Ces données sont retranscrites sous la forme d'un tableur avec deux colonnes : les commentaires (données sémantiques plus ou moins denses) et les niveaux de critères. L'articulation entre le quantitatif et le qualitatif n'est pas évidente.

On distingue trois types de commentaires utilisateurs :

- La collusion entre l'image vue et le projet qui sera effectivement réalisé. Le projet n'étant pas encore formalisé, c'était fixer un horizon d'espérance avec le risque qu'il puisse être déçu.

- L'apport de l'expertise d'usage : des points très spécifiques apportés par les habitants vont nourrir le travail des concepteurs (par exemple, la plantation de pins parasols est compromise par la présence de chenilles processionnaires).
- Le désir souvent exprimé de compléter l'image par d'autres remarques.

L'analyse de l'ensemble de cette expérimentation a ensuite donné lieu à deux types de restitutions :

- L'« effet votes » : l'affirmation « 80% des utilisateurs voulaient une ville plus dense » a été atténuée par l'analyse des commentaires. Les champs usuels de la représentativité (âge, sexe, nom...) n'étaient pas représentés, donc il n'y avait pas moyen de vérifier qui s'exprimait. Il s'est alors avéré nécessaire d'analyser chaque commentaire critère par critère.
- Une cohérence avec la volonté politique portée par la ville de Montpellier en 2013, à savoir l'implication des citoyens pour la fabrication de la ville de demain.

Une remise en contexte

Cette expérimentation était commanditée par le service du numérique, mais dans le même temps le service de l'urbanisme mettait en place la procédure de dialogue compétitif qui est actuellement à l'œuvre pour ce site. Un dialogue compétitif est une procédure d'aménagement en urbanisme qui met en compétition trois équipes d'architectes urbanistes mandataires qui doivent mettre en place un scénario d'aménagement sur un temps très long. Si la concertation des habitants a duré six mois, le dialogue compétitif en dure douze sur la tranche conditionnelle au moment où les trois équipes sont en compétition, et huit pour l'équipe qui sera retenue. Les temps d'aménagement de la ville sont extrêmement longs et les processus de concertation nécessitent d'être réactualisés pour conserver leur sens. A ce moment-là, il y a aussi un changement d'échelle : là où la procédure qui impliquait les habitants était très centrée sur le cœur de quartier et l'aménagement des espaces publics, la procédure de dialogue compétitif prend en charge un périmètre beaucoup plus vaste. Cela implique le plateau industriel situé au-dessus du cœur de quartier, là où les habitants n'étaient pas consultés.

Un autre changement s'est opéré : on a passé le relais des concepteurs de l'interface aux concepteurs en charge de réaliser les études pour l'aménagement du quartier. Dans ce passage de relais, il y a donc un jeu de négociation, de frictions entre les services. Or, alors que l'expérimentation est possible dans les services du numérique, dans les services de l'urbanisme en revanche l'expérimentation est impossible car ils sont soumis à procédure avec l'angoisse d'un vice de procédure.

Trois équipes travaillent maintenant sur ce projet. Comment vont-elles intégrer les propositions des habitants ? Chaque équipe conserve sa liberté d'auteur et reste soumise à une clause de confidentialité. A ce moment, la participation (numérique ou non) passe au second plan. Cela ne veut pas dire que le cahier des charges des habitants ne va pas être intégré, mais la concertation nécessite une certaine vigilance.

Ce à quoi il faut veiller :

- L'implication publique, rarement prise en compte dans les processus de concertation, a été possible grâce au numérique (enfants et adolescents).
- Donner accès aux terminaux : les Ipad ont été fournis par l'institution. On ne peut pas proposer un processus de concertation citoyenne si les citoyens ne sont pas équipés.
- L'accompagnement : la figure du médiateur était présente sur l'ensemble du processus avec des temps en présentiel. On ne laisse pas les habitants seuls face à l'interface.
- Le dialogue entre les services : les objets numériques sont des objets transversaux, comment négocier le passage entre les différents acteurs ?
- Comment la concertation s'insère dans le processus ? Avec ces écarts de temporalité, il est difficile d'impliquer les habitants sur tous les temps de la procédure (8 ans d'aménagement).
- Réfléchir aux types de procédures pour éviter la politique du « cause toujours » afin que la participation devienne effective, et non performative du fait qu'on l'énonce.

3. Le rôle des Tiers-Lieux

Antoine Burret, chercheur à l'Université Lumière, Lyon 2, Openscop, CMW.

Après dix ans passés dans les Balkans à travailler dans le développement culturel des pays en transition puis deux ans à la Muse de Genève : <http://www.la-muse.ch/>, Antoine Burret s'est attaché à comprendre ce qui se passait dans les Tiers-Lieux. Pour comprendre ces mécanismes de contribution/rétribution, il est allé voir les logiques du libre, notamment la Free IT :

<http://www.free-it-foundation.org/article/2011-09-12-organisation-edition-2012-rencontres-mondiales-logiciel-libre-rmll-geneve-suisse>, et Michel Léonard :

http://iess.unige.ch/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=35&Itemid=1057&lang=fr qui s'intéressait au modèle des Tiers-Lieux pour créer de nouveaux services. Mais cette approche semblait trop liée à l'aspect économique ; or, pour lui, avant l'innovation économique, il y a l'innovation sociale. C'est donc à Saint-Etienne avec Yoann Duriaux qu'il retrace le parcours de création du comptoir numérique : <http://www.comptoir-numerique.fr/> et de toute la dynamique des Tiers-Lieux stéphanois. Il s'agissait alors de prendre le modèle de création d'une innovation technique pour l'adapter à l'innovation sociale. Cette démarche vient de la médiation numérique. Comment des gens vont aller dans les quartiers pour expliquer les usages du numérique ? Pas simplement en donnant des outils, mais en montrant comment ça marche, ce qu'on peut en faire... La particularité de cette démarche-là, c'est que toutes les actions, tous les savoirs accumulés au fil du temps étaient retransmis sur une plateforme en ligne. A partir de ce moment, beaucoup de connexions entre les acteurs se sont faites. On voit apparaître un réseau distribué d'acteurs qui agissent sur le terrain et retranscrivent leurs actions en ligne. Ce réseau permet d'avoir un tissu d'apprentissages mutuels. Puis, l'idée d'incarner cette démarche dans les quartiers sur un territoire de façon permanente a donné naissance au Tiers-Lieu. Antoine Burret décrit celui-ci comme une innovation sociale permise par une innovation technique, une forme de système socio-technique. Comment les interactions et les échanges en ligne vont-ils être incarnés sur un territoire et comment vont-ils le modifier ?

Dans la course permanente à l'innovation, le Tiers-Lieu apparaît souvent comme la solution miracle, ce qu'il n'est pas. C'est une possibilité, un lieu où l'on va réinterroger la manière dont on va créer de la valeur. C'est pourquoi on a rédigé ce manifeste : [http://movilab.org/index.php?title=Le manifeste des Tiers Lieux](http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux), pour chercher l'esprit des Tiers-Lieux. Beaucoup d'espaces de ce type existent, mais qu'est-ce qui les relie ? En juin 2013, un questionnaire a été lancé à tout le réseau francophone des Tiers-Lieux, qui compte 900 membres : <http://survey.openscop.fr/index.php/694161/lang-fr>. 100 personnes y ont répondu. Avec toutes ces données, l'expérience de terrain, plus la recherche fondamentale et la documentation, on a cherché le fondement du Tiers-Lieu, qui est par nature extrêmement politique. Qu'est-ce que ça peut-être ? C'est un lieu où des mondes contradictoires et opposés peuvent se rencontrer. Un lieu ouvert avec des gens de tous horizons qui échangent dans une dynamique de travail.

Il y a dix points-clés dans ce manifeste :

1. **Le Collectif :**

[http://movilab.org/index.php?title=Le manifeste des Tiers Lieux#COLLECTIF](http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux#COLLECTIF).

Pour qu'un Tiers-Lieu existe, il ne suffit pas de donner un espace ; il faut qu'un collectif lance la dynamique et construise ce bien commun. Chacun a sa propre individualité, mais est soutenu par le collectif. Il y a le collectif dans le lieu et le collectif en ligne : tout ce que l'on va faire et explorer, on va le documenter, faire des recettes, comme dans le logiciel libre. On va décrire étape par étape comment on a fait un FabLab, un Tiers-Lieu... et comment chacun peut l'améliorer. On constitue un patrimoine informationnel commun pour développer ses propres actions. En ce sens, le Tiers-Lieu est un bien commun.

2. **L'espace :** ce n'est pas seulement un espace de 2000 mètres carrés. Le terme vient du sociologue Ray Oldenburg : [http://en.wikipedia.org/wiki/Ray Oldenburg](http://en.wikipedia.org/wiki/Ray_Oldenburg) qui parle de ces espaces entre-deux, entre la maison et le travail. Les espaces de co-working, les FabLabs, les hackerspaces peuvent être des Tiers-Lieux. Mais la notion de Tiers-Lieu est plus fine : c'est la manière dont on articule des ressources sur un territoire. C'est Internet en bas de chez soi. C'est une interface ouverte et indépendante qui permet l'interconnexion et le partage de biens et de savoirs. Cela peut être dans un quartier, un immeuble, une ville, ou une entreprise... On va créer des interconnexions qui vont amener à autre chose. On est dans une exploration permanente. Dans cette interface, le personnage principal est l'animateur. Ce n'est pas une seule personne : chaque usager doit avoir cette posture d'animation. Il doit être capable de prendre des flux et les rediriger pour créer des interconnexions entre les gens.

3. **Le processus : le travail.** Dans ces lieux, les personnes travaillent sans compter leurs heures pour essayer de fabriquer quelque chose, de créer leur propre valeur. Cette manière exploratoire de créer un projet revient à la notion d'effectuation (la manière dont on va créer quelque chose avec les éléments qu'il y a autour de nous). Par ce mélange de mondes différents, on peut avoir autour de nous la totalité du cycle de vie d'un projet : de l'ingénieur au sociologue. Venir dans un Tiers-Lieu, c'est avoir une somme de savoirs qu'il serait impossible d'avoir autrement. Il n'y a plus d'expert, il n'y a que des explorateurs. On découvre en même temps que les gens qui font et on construit ensemble.

4. **L'organisation** : c'est-à-dire réussir à instaurer un cadre de confiance et prévoir comment les gens vont y travailler. On a tous un projet personnel et il arrive des projets collectifs. Il s'agit de trouver l'équilibre entre responsabilité individuelle et responsabilité collective.
5. **Le langage** : il y a plusieurs niveaux de langage. Au départ, c'était un langage de technicien : on inventait des nouveaux mots sur des concepts abstraits. Au fur et à mesure, d'autres personnes sont venues décrire ces choses-là, avec des recettes de pratiques. C'est donc un autre langage qui a émergé. Ensuite est venu le langage de la communication, celui dont les *startups* et agences de marketing ont commencé à s'emparer. Mais avant tout, le Tiers-Lieu ne s'explique pas : il se pratique. Il ne s'agit pas de chercher l'innovation pour l'innovation, mais de remettre en cause comment on crée de la valeur pour faire le monde de demain.
6. **Le numérique** est un élément important par la création de ce patrimoine commun qui se fait en ligne, souvent par des wikis interconnectés. On s'entraide sans arrêt, ça va plus vite. On va diffuser les objets sociaux comme on diffuse les objets techniques. On donne les recettes, que l'on peut refaire partout, et cela se diffuse par viralité. Les actions prennent de la valeur et viennent s'incarner sur le territoire.
7. **La gouvernance** : on parle de gouvernance « intelligente ». C'est la manière dont les usagers vont participer à la gouvernance du Lieu. C'est une relation transformationnelle : il n'y a plus seulement un contrat, mais une transformation entre les usagers qui interviennent sur les règles, proposent des services et font évoluer le Lieu. C'est une spécificité des Tiers-Lieux.
8. **Les services** : l'intérêt est de créer des services agiles qui les rendent stables. Cette interconnexion entre les gens va permettre de créer des services d'intérêt général. Comment, par ce moyen-là, créer des nouveaux services ?
9. **Les financements** : c'est une logique PPP (Privé Public Partagé). L'intérêt n'est pas de financer les murs, mais les services et de travailler avec les usagers pour créer les services de demain.
10. **La prospective**

EPN, pratiques innovantes et pratiques des habitants ont été au centre du débat qui a suivi. Comment pérenniser la mobilisation des habitants ? Comment créer du numérique plutôt qu'en consommer ? Comment favoriser l'empowerment, le pouvoir d'agir ? Comment faire cohabiter les usages de base et ceux de création ?

Questions :

Amélie Turet, DUI : en ce qui concerne l'animation des liens faibles et des liens forts, qui selon vous peut porter ces rituels ? ONG, enseignants, animateurs socio-culturels, travailleurs sociaux, quels nouveaux acteurs ? Ainsi Villiers-le-Bel a recruté une animatrice de communauté, s'inspirant du modèle de Chicago...

Jacques Donzelot : Les associations sont souvent les *obligées* des municipalités qui les subventionnent, un peu comme les manants étaient les obligés de leur seigneur à l'époque médiévale. Le *collectif du 29 juin* à Villiers-le-Bel : <http://collectifdu29juin.over-blog.com/> s'est constitué en instance de discussion et d'interpellation de tous les prestataires de services. Leur titre exact est *collectif de lutte contre toutes les violences d'où qu'elles*

viennent, et il a créé des liens forts. Mais très vite, les gens sont passés de la mobilisation collective à des questions de mobilité (par exemples, quels moyens de transports pour revenir le soir quand on va au cinéma, comment aller travailler à Roissy quand on n'a pas de voiture individuelle...). Si vous regardez le rapport entre l'urbanisme et le numérique, tout dépend des quartiers. Dans les quartiers aisés, quel est le bénéfice pour ceux qui ont déjà tous les bénéfices ? On est dans des villes où les flux l'emportent sur les lieux. Le mode de vie actuel est le mouvement : on bouge beaucoup, et on aspire à un endroit où se retirer. Et le numérique, c'est être en retrait tout en gardant le contact. Les cadres, lorsqu'ils arrivent dans leur maison de campagne, allument leur ordinateur. Quand ils se mêlent d'urbanisme, c'est généralement pour empêcher une opération (la construction d'une autoroute, un viaduc... quelque chose qui dérangerait leur quiétude) : c'est un collectif *défensif* pour préserver un avantage. Dans les quartiers pauvres, c'est plutôt un collectif *offensif* pour diminuer un déficit, un repli, une infériorité.

Ensuite, comment constituer un collectif, comment le numérique peut-il intervenir ? Il peut intervenir dès lors qu'un certain nombre de rituels de rencontres a eu lieu. Le site Internet prolonge les échanges, pérennise ces rencontres et permet de passer aux liens faibles pour augmenter nos opportunités.

Amélie Turet, DUI : Comment vous voyez la place des EPN, qui peuvent être des leviers, mais à condition qu'ils évoluent ? Comment préserver cet élan vital du Tiers-Lieu qui se veut en permanence en innovation sociale ?

Antoine Burret : Les Espaces Publics Numériques sont passés à des Espaces de Pratiques Numériques mais il faudrait pour les EPN et les Tiers-Lieux aller au-delà de la pratique. Et s'interroger : comment on crée du numérique et des logiciels ? Comment travailler avec les personnes à la création des Tiers-Lieux qui illustrent le « Faites-le vous-même ! » ? Il s'agit de savoir comment on va se créer nos propres outils, avec Internet et les logiciels de demain. Il faut passer de la création à la simple utilisation. On ne peut pas se limiter à créer un tableur sur Excel ou apprendre à utiliser une tablette. La dynamique est là : on n'est pas consommateur d'un Tiers-Lieu, on le crée.

Béatrice David, Silicon Banlieue, les Bains Douches : C'est très bien quand on sait déjà utiliser les outils. A propos des usages, je ne suis pas forcément d'accord, car les usages de base sont très importants. Par exemple, apprendre Excel quand ça permet de trouver un travail, c'est vital.

Antoine Burret : Les usages basiques restent bien évidemment importants, mais il ne faut pas se limiter à ça. A Montreuil, l'école de codeurs Simplon.co est un bel exemple de ce qui peut se faire dans les quartiers et il faut arriver à coller ces différentes initiatives ensemble. C'est la cohabitation des utilisateurs lambda de logiciels et de ceux qui les font qui est une dynamique intéressante.

Nancy Ottaviano : Votre question me fait penser à la dynamique d'émergence d'Hakim Bey et de ses TAZ : http://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_autonome_temporaire où il défend une politique de la révolte plutôt que la Révolution. La dynamique d'évolution se trouvera forcément.

Yoann Duriaux : « Les EPN sont morts. Vive les EPN ! ». Les emplois précaires des animateurs multimédia ont évolué. On doit le mot « Tiers-Lieu » vraisemblablement à Jean-Luc Raymond. Il ne s'agit pas de relooker l'EPN mais de le faire revivre sous un autre jour. La médiation numérique fait partie de l'ADN des Tiers-Lieux sur Movilab : médias-citoyens, imprimantes 3D...

Jacqueline Matrat, Fontenay-sous-Bois : Le développement du pouvoir d'agir, qui est une transcription en français de cette notion d'*émancipation*, me semble beaucoup plus dynamique. C'est le terme utilisé à Fontenay dans notre travail social et solidaire.

C'est un peu caricatural de dire que les associations sont toutes les obligées du maire. Il y a des maires et des villes qui subventionnent des associations qui ne sont pas en accord avec la philosophie du maire et c'est d'ailleurs ce qui se passe un peu à Fontenay. C'est aussi caricatural d'opposer les quartiers pauvres aux quartiers riches car il y a des quartiers mixtes où ça fonctionne ensemble et où il y a une dynamique de quartier. Comment arrivez-vous à pérenniser cet élan vital de citoyens lambda mélangés à des experts techniques, experts d'usages ? La réponse n'est pas dans le numérique, elle est dans autre chose, mais c'est une question difficile. Nous avons utilisé une méthode de travail participative identique à celle de Montpellier pour la réhabilitation d'un quartier, mais sans tablettes. Le fonds n'est pas l'innovation numérique mais l'innovation sociale de la participation des citoyens. Nous avons eu de très bons résultats, donc la prochaine fois on intégrera les tablettes et ce sera encore mieux, car le numérique favorise la traçabilité de ce qui s'est dit, la transmission des savoirs et le partage des réflexions. Et en cela, il fournit un patrimoine culturel collectif que l'oralité ne permet pas. Dans le Tiers-Lieu (quelle différence avec d'autres formes de travail collaboratif ?), comment ne pas être dans la démagogie, car toute innovation proposée dans un groupe mixte d'intervenants sera confrontée aux décideurs et à l'organisation politique existante ?

Nancy Ottaviano : le numérique n'a pas inventé la participation citoyenne, ni la concertation, ni les méthodes du *visionning*. Les premières concertations citoyennes dans l'usage des HLM datent du début du XX^{ème} siècle. Par contre ce qui se développe, c'est la culture du contributeur, et je vous renvoie à Bernard Stiegler : ces contributeurs, par leur propre intérêt, développent une expertise et deviennent des amateurs au sens noble du terme. A ce moment là, on arrive à reconfigurer une république des experts même si chacun est dans son rôle. Par quel type de médiation on fait communiquer et dialoguer entre eux les différents acteurs qui sont sur le terrain ? Les personnes n'ont pas attendu le numérique pour développer leur pouvoir d'agir.

Antoine Burret : La pérennisation de ces actions se fait sur réseau distribué. On est en train de créer un savoir commun pour que chacun puisse s'y référer et se créer un Tiers-Lieu interconnecté. C'est une manière de pérenniser nos actions et un travail dans la durée. On se donne des recettes pour réussir à s'installer. Ensuite, il y a la partie économique : comment ces Tiers-Lieux peuvent vivre et créer de la valeur économique ? En créant de la valeur économique, on suppose qu'on va pouvoir assurer une pérennité financière au Tiers-Lieu, mais on est encore dans l'exploration. Sur les rapports de pouvoir, cette manière de travailler, de créer des projets, des services, des entreprises par ce réseau sans chercher à obtenir du capital, rompt cette dichotomie. On va monter sans l'apport des institutions et des financements extérieurs.

Jacques Donzelot : les conseils de quartiers avec Internet sont composés de plus jeunes et font irruption dans une formule de participation qui était destinée aux retraités ou aux gens qui avaient des loisirs. Dans la question du rapport au pouvoir : ce n'est pas l'intention des maires d'acheter leurs administrés à travers le financement de la vie associative... Ceux à qui vous donnez se comportent envers vous comme si vous n'alliez plus donner. Quant à l'Impact de la vie associative sur les décisions d'urbanisme : en France, le président et le maire et accessoirement l'architecte restent dotés d'un grand pouvoir symbolique. Dans les pays plus civilisés, on réunit les gens et le chef arbitre plutôt comme un magistrat pour que donner un sens aux projets.

Nancy Ottaviano : je souhaite réagir sur la question du pouvoir. Lors d'un programme d'expérimentation en art politique à Sciences Po, j'ai travaillé sur la e-pétition mise en place par la Ville de Paris. On a étudié la charte de la participation de la Ville de Paris : les élus vont définir les objets qui seront débattus avec les citoyens, les protocoles et d'autres critères. Dans ce contexte-là, la politique ne consiste-t-elle pas à discuter du cadre ?

Une participante : Sous couvert d'innovation, on nous fait changer de projets tous les quarts d'heure et dans les quartiers, êtes-vous sûrs qu'on a besoin de développer des applications ? Est-ce que les EPN doivent toujours être dans l'innovation, dans le plus ? Et est-ce que l'on va prendre en compte les attentes des gens sur le terrain et pas seulement répondre à des besoins en tant que politique, constructeur de ville ou développeur ? Je regrette que les EPN soient morts. On commençait à impulser tout juste quelque chose là-dessus dans les quartiers et tout le monde n'a pas d'ipad dans les quartiers, donc il est difficile de faire des développements d'ingénieur.

Nassim Lachelache, Association de Communication Fontenaysienne : Depuis la rentrée, on développe une Web TV : FsbTV (dailymotion) qui veut faire participer le plus grand nombre de citoyens, pas uniquement ceux qui votent mais tous les habitants de la commune. On n'a pas tous le temps de s'impliquer dans les conseils de quartiers, donc on a décidé qu'avec la vidéo, cette participation citoyenne a toute sa place. On donne un maximum la place aux gens et à ce qu'ils disent.

Loïc Hay, La Fonderie : Je souhaite revenir sur la question : est-ce que le numérique a réinventé des formes d'engagement de participation citoyenne ? Arrêtons d'opposer le meilleur du potentiel dans le numérique aux pratiques antérieures déjà existantes : prenons-les deux ! Ce sont des combinatoires qui restent à inventer. La capacitation a tout à gagner à venir s'enrichir de nouvelles pratiques liées à ces outils qui peuvent décupler les manières traditionnelles de faire.

Nancy Ottaviano : Je ne me sens pas légitime pour parler des quartiers, mais ce qui fait la participation, ce n'est pas l'outil : ce sont les gens. L'outil est un moyen pour développer des savoir-faire et des compétences sans être dans l'idéalité de l'intelligence collective, alors cela pourra devenir un vecteur d'intégration. Il y a une hybridité entre des rapports en ligne et hors-ligne. Oui et alors, *so what* ? On n'habite pas que dans l'espace du Web, on est encore dans nos enveloppes de peau.

Jacques Donzelot : Avec le numérique, est-on dans un rapport subi ou voulu ? C'est un moyen magique pour ceux qui en ont les moyens, mais il faut une initiative réelle déjà effective. Ce sont d'abord les classes montantes très éduquées qui se sont retrouvées dans les réseaux.

Antoine Burret : La démocratisation des technologies donne ces moyens à beaucoup plus de gens et on peut le voir avec Innov Africa : <http://innovafrica.org/fr/> ou Imagination For People : <http://imaginationforpeople.org/fr/> où des gens qui n'en ont pas les moyens peuvent avoir accès à toutes les pièces et les recomposer.

Amaury Fruchard, Médiathèque de Villejuif : les EPN ne sont pas morts. Tous les EPN ne deviennent pas des Fab Labs, mais s'il y a des subventions, il faut les prendre et les hacker. Dans les médiathèques, on s'aperçoit qu'on peut devenir des EPN (500 EPN sont répertoriés en médiathèque sur NetPublic alors que 5000 médiathèques sont connectées). Les EPN pérennes, c'est parce qu'il y a des collectivités qui les soutiennent. Ils peuvent à la fois faire de l'accompagnement au CV et de la sensibilisation à la culture scientifique et technique avec une imprimante 3D. Ce qui compte, c'est la posture de l'animateur qui va être dans ce lieu. Ce que l'on veut en faire et à quoi il va servir. Qu'il existe des lieux où l'on fasse du prototypage industriel qui devienne rentable, cela va nous enrichir, mais l'arrivée de ces technologies dans les EPN ne menace pas les projets car ils permettent de poursuivre la culture scientifique et technique et l'accompagnement social. Il ne faut pas opposer ces usages. Tant qu'il y aura des soutiens, les EPN ne mourront pas.

Hélène Testud : On en est encore à la question : tout existait avant ? Oui, tout existait avant, on peut vivre dans sa caverne mais essayons de faire avec ce que l'on a, ce qui est présent, incontournable pour essayer de faire un état des lieux sympathique. Je parle du formidable mouvement qui est Occupy : <http://occupyfrance.org/> et qui sans Internet n'aurait pas eu ce retentissement. Les EPN sont un peu une coquille morte. On se met devant un écran pour faire du Word ou de l'Excel alors qu'il existe la pédagogie de projet.

Une participante : mais l'un n'empêche pas l'autre !

Antoine Burret : Mais quel monde on crée par le numérique ? Quelle ville ? Quelle économie ? Et où on va les créer ? Dans les EPN ? Mais à condition qu'ils se transforment...

Béatrice David : Une des revendications des EPN, c'est qu'on leur dit de regarder les Tiers-Lieux pour aller chercher l'innovation, mais le flux ne va que dans un sens. Les Tiers-Lieux ne vont pas dans les EPN. Et il existe différents types de publics qui n'ont pas les mêmes besoins. Il faut se connecter avec des flux dans les deux sens. Parfois, il faut une salle avec un animateur et les Tiers-Lieux n'en proposent pas forcément. Il existe des pratiques innovantes dans les EPN, mais les projecteurs sont sur les Tiers-Lieux et pas sur les EPN alors qu'ils sont remplis. Ce ne sont pas juste des cours d'informatique pour les vieux.

Antoine Burret : Le Tiers-Lieu est un assembleur et dans l'assemblage, il y a un EPN. Le terme d'innovation est un terme trop caricatural... Connectons les EPN aux Tiers-Lieux, et inversement.

Claire Menou, Chargée de la coordination des EPN pour la Ville de Paris : Les élus parisiens ont choisi de transformer les EPN parisiens en outils de développement, d'innovation sociale et territoriale dans les quartiers. Ce choix est au cœur Le développement local est une histoire ancienne, dynamique, d'engagement dans la participation des habitants dans leur contexte et l'amélioration des quartiers... Il y a moins de rupture et de révolution qu'une évolution. Les lieux sont en perpétuelle mutation car on est attentif à répondre à la demande des habitants. Les attentes, les besoins bougent en permanence. Peu importe comment on les appelle : EPN, Tiers-Lieux... Ce qui compte, c'est le lieu de rencontre de ces histoires. Utilisons ces espaces comme le lieu de la rencontre, de l'évolution permanente et de la réflexion collective autour de l'intégration par le numérique dans la société de demain.

<http://www.rslmag.fr/post/2013/12/21/Quel-avenir-pour-les-EPN.aspx>

Pour clore la matinée, Michel Briand, élu municipal à Brest présente le rapport du conseil national du numérique sur l'e-inclusion qui préconise le passage de la fracture à la médiation numérique afin de redéfinir les contours d'une société contributive qui impose d'autres façons de gérer la cité.

Le Conseil National du Numérique est une instance qui a été créée en janvier 2013 et qui regroupe trente participants, saisis par différents ministres pour émettre des avis ou des propositions sur des dossiers comme l'e-inclusion, la neutralité du net, la fiscalité du numérique.

Pour le rapport sur l'e-inclusion : <http://www.cnnumerique.fr/inclusion/>, une quarantaine de personnes ont été sollicitées (beaucoup d'acteurs des réseaux de la médiation numérique en France, des associations comme Emmaüs...). Le rapport s'est construit sous forme d'audition contributive en proposant aux participants de dialoguer entre eux et à partir de leurs textes, on a élaboré des propositions.

Ce document intitulé *Citoyens d'une société numérique : accès, littératie, médiations, pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion* s'inscrit pleinement dans la rencontre de Fontenay-sous-Bois.

Au début, on parlait de fracture numérique avec la question de l'équipement ; puis on a évolué avec la problématique des usages élémentaires et le terme d'inclusion est apparu ; ensuite l'accès public a été élargi aux questions de médiation avec les rencontres d'Ajaccio en 2011 : <http://assmednum.corse.fr/>. Aujourd'hui, les choses ont beaucoup changé. Le numérique est vraiment présent partout dans la vie, aussi bien quand on veut voyager, vendre un objet, lire la presse, s'exprimer... C'est un changement de société qui s'opère. Michel Serres compare la révolution numérique qui est en cours à la révolution de l'écriture et à celle de l'imprimerie. Il fait remarquer fort judicieusement que dans notre langue française, il y a un mot pour définir la période d'avant l'écriture : préhistoire. Il y aura aussi un mot pour définir la période d'avant Internet. Le changement est tellement profond qu'on pense que c'est un changement de civilisation. On peut l'observer dans des choses très simples comme l'expression. Avant internet, qui avait le droit de s'exprimer ? Comment pouvais-je faire en sorte que les idées, un projet développé à Brest soit connu des gens de Nemours et inversement ? Il n'y avait guère que les journalistes et les auteurs de livres pour le faire. Aujourd'hui on crée un blog, on utilise les réseaux sociaux, et toute l'information

circule à grande vitesse. La révolution du numérique, c'est aussi pour la première fois dans notre société cette capacité pour tout le monde de s'exprimer et que des projets se développent rapidement. Et on rentre dans une autre société que Bernard Stiegler, qui fait parti du Conseil National du Numérique, appelle l'économie contributive ou la société contributive. Une société beaucoup moins verticale et plus horizontale, qui va petit à petit imposer d'autres façons de gérer la cité où les élus ne seront plus des prescripteurs, mais des animateurs de territoire. Ce changement est long, mais c'est le sens dans lequel l'histoire avance.

Aujourd'hui, 80% de gens sont connectés et l'équipement des familles qui ont des enfants au collège est de 99,9%. Par contre, les usages se renouvellent sans cesse, se complexifient et la question de l'usage de ces outils ne s'arrête pas à l'achat d'un ordinateur ou d'une tablette. La capacité à coopérer, à savoir travailler avec d'autres, n'est pas du tout ce qu'on nous a appris à l'école. A l'école, on nous a appris à cacher notre copie et là, on vous propose d'entrer dans un monde du partage, de la coopération et de la collaboration. Un monde nouveau qui n'a pas du tout les mêmes règles de fonctionnement que le monde ancien. Et dans la société aujourd'hui, les inégalités sociales s'accroissent. Dans ce monde, il est extrêmement important d'être attentifs à ceux qui sont le plus en difficulté afin que tout le monde ait accès à cette société du numérique. Les enfants en ZEP ou en SEGPA n'ont pas les mêmes usages du réseau social, car ils n'ont pas le même réseau social que ceux qui sont dans les centres-villes.

Il s'agit de redéfinir une inclusion sociale pour tous. L'inclusion sociale concerne en particulier les élites : les décideurs, les chefs de services, les ministères, les élus... car ils ne connaissent pas les pratiques collaboratives et tout ce que cela permet. Les gens qui fréquentent les Tiers-Lieux sont mieux inclus que les élus. L'inclusion numérique concerne tout le monde. Savoir coopérer n'est pas évident, cela s'apprend. Dans les projets qui se mettent en place sur les territoires, beaucoup concerne les infrastructures et c'est important de faire en sorte que tout le monde ait accès à la fibre optique dans les 10-15 ans qui viennent. Mais mettre tout l'argent là-dessus et en même temps ne pas apprendre aux enseignants à coopérer, à ce que les contenus soient partagés, voir comment les nouvelles façons d'apprendre impliquent l'élève dans la production de savoirs et de connaissances, de contenus pédagogiques, est inconcevable. Il faut penser à toutes ces questions d'usages.

Le rapport se construit en 7 ensembles de recommandations : 30 pistes d'actions. Chaque levier a un objectif, quelques indicateurs de progrès et quelques idées de comment faire.

Le rapport est beaucoup basé sur les retours d'expériences qui ont été agrégés par le CNN. Le problème est que cette mise en réseau des acteurs qui font des choses sur le territoire n'est pas réalisée car ce n'est pas dans la culture en général de l'Etat ni celle des Conseils Régionaux de donner à voir tout ce qui se fait. Sur la plateforme *Imagination for people*, on a relevé sur Brest 60 innovations sociales dans les domaines du numérique, de la participation des habitants et de l'économie sociale et solidaire. Si on élargissait à d'autres champs comme l'éducation, les personnes âgées, la jeunesse et le sport, on en aurait 200 pour une ville de 150 000 habitants. A l'échelle d'une région ou d'un territoire, ça en fait des milliers et nationalement des dizaines de milliers. Aujourd'hui, où est la plateforme qui donne à voir les dizaines de milliers d'innovations des territoires ? Et là, c'est un changement profond du rôle de l'état et des collectivités territoriales. Ils n'ont pas simplement à organiser une

politique publique, mais aussi à donner à voir ce qui se fait dans les territoires. On propose que les EPN ne soient pas uniquement des lieux de médiation numérique, mais aussi des lieux qui aident à mettre en réseau ses innovations sociales.

1. L'accès à Internet reste nécessaire et pour cela il faut continuer à avoir des lieux en grande proximité, comme par exemple dans les restos du cœur avec des ordinateurs en libre service. Il est aussi possible d'avoir des tarifs sociaux ciblés comme à Brest : 1 euro pour 5 Mbits pour tous dans les quartiers populaires à condition d'avoir un accompagnement. On souhaite aussi obtenir un pourcentage pour les usages quand une région, un pays décide de débloquer de l'argent pour la fibre optique (En Bretagne, fibrer l'ensemble de la région, en dehors des villes qui sont faites par les opérateurs, c'est 2 milliards),

2. La littératie numérique : la compréhension de ce qui se joue avec le numérique. La nouvelle façon de coproduire. Aujourd'hui, les enseignants ne travaillent pas en réseau ensemble. Ce n'est pas la salle des profs qui permet de faire du coworking. Il faut des Tiers-Lieux pour les enseignants, pour les bibliothécaires, pour l'économie sociale et solidaire... Amener les gens à travailler autrement et apprendre à coopérer est un élément important. Cette formation à la littératie numérique, à la compréhension des enjeux, concerne tout le monde. Elle concerne les élus parce qu'il faut qu'ils comprennent ce qui va se jouer dans le numérique dans les prochaines années, elle concerne les enseignants, les formateurs, les travailleurs sociaux. Des dizaines d'exemples en France montrent que la médiation du numérique, l'utilisation de la vidéo permettent la reconquête de l'estime de soi et remettent les jeunes en situation d'agir et d'être intégrés socialement.

3. Les médiations sont extrêmement importantes : accéder aux offres d'emploi n'est pas prévu par Pôle Emploi ; or, comme généraliser les impôts sur Internet, cela veut dire mettre des personnes en difficulté. On ne peut parler de numérisation et de services en ligne si on n'est pas capables d'accompagner les personnes.

4. Il faut valoriser les métiers de la médiation chez les acteurs du numérique qui ne sont pas reconnus par le CNFPT ou dans la fonction publique territoriale. Il faut permettre des évolutions. Une des propositions que fait le CNN, mais qui est aussi dans le rapport de Claudie le Breton de l'Association des Départements de France, c'est de créer des agents de développement numérique à l'échelle du territoire. Ce n'est pas un EPN, c'est une personne qui coordonne toutes les facettes de la médiation numérique. C'est un boulot de cadre A que peuvent tenir de nombreux animateurs et médiateurs de l'accès public.

5. L'augmentation de la capacité d'agir : avec le numérique, on fait plein de choses qu'on ne faisait pas avant. A Brest, les 120 documentalistes se sont mises en réseau et se forment entre elles au lieu d'aller à Rennes ou à Paris. Et, sur n'importe quel sujet ou outils de veille, il y en a toujours une sur les 120 qui est un peu spécialiste et qui aide les autres. Avec le numérique, on rentre dans des façons de travailler collaboratives qui sont bien plus efficaces que les façons de travailler classiques. Autre exemple avec *Sésamaths* : une association de profs de maths qui fabriquent des manuels sans soutien public et ont 20% de part de marché des livres de maths dans les collèges. Ils ont créé un système de formation en ligne qui a un million d'élèves inscrits avec 5 personnes salariées, et tout le reste c'est du travail en réseau. On pourrait dire la même chose sur Wikipédia, sur OpenStreetMap... Le collaboratif a une

puissance extraordinaire et les élus, les politiques publiques ne le prennent pas suffisamment en compte.

6. L'emploi numérique est aussi un point important. Il existe plein de métiers qui sont possibles. Aujourd'hui, les métiers du numérique, c'est plutôt des personnes à bac +5, des ingénieurs, mais il y a d'autres possibilités de création, d'innovation et il y a un vrai enjeu avec des exemples à Montreuil qui vont dans ce sens-là.

7. Le numérique n'est pas de gauche ou de droite. Il faut politiser le numérique, remettre de la politique dans les usages du numérique : il est nécessaire de donner un sens à ce qui est fait. C'est renforcer les contenus, qu'ils soient ouverts et réutilisables ; c'est former aux enjeux politiques les élus, travailler en réseau et mettre en place des contenus de formation ouverts avec un financement de l'Etat.

8. Il faut aussi pouvoir mesurer ces politiques d'inclusion... Il faudrait qu'il y ait des critères d'évaluation pour voir comment elles sont menées, comment elles fonctionnent.

Ce rapport est un cadre de pensée pour l'action. Et maintenant il faut le faire vivre. C'est-à-dire regarder ce qui peut se faire sur les territoires, ce qui se fait déjà et mettre en réseau toutes ces acteurs, montrer ce qui marche, que ça se propage et que ça devienne une politique nationale. Il faut être capable d'échanger nos expériences, d'avoir des cartes de France où l'on voit les myriades d'initiatives qui se font grâce aux personnes qui ont pris à cœur d'accompagner les acteurs dans cette société du numérique.